**Présentation de la Fédération Nationale d’associations de Plaisanciers de l’Atlantique et de la Méditerranée**

La FNPAM rassemble des unions départementales d’associations et des associations de plaisanciers navigateurs et pêcheurs, usagers et amoureux du bassin de navigation et de pêche de l’Atlantique t de la Méditerranée, à savoir :

* L’Union des Plaisanciers des Ports du Morbihan (UPPM),
* L’Union des Associations de Navigateurs de Charente-Maritime (UNAN CM),
* L’Union des Associations de Navigateurs de Gironde (UNAN 33),
* L’Union des Associations de Navigateurs des Landes et Pyrénées (UNAN 40-64),
* La Fédération des Associations d’Usagers du Bassin d’Arcachon (CAUB’ARC),
* Le Club Nautique Aiguillonnais Fautais (CNAF),
* L’association des Plaisanciers de Bandol (AGCLUPP-BANDOL),
* L’Association des Officiers de la Marine Marchande et des Diplômés de l’ENSM (HYDROS).

La création de la FNPAM, en janvier 2016, est consécutive à l’instauration fonctionnelle des Façades Maritimes et des Grandes Régions.

Elle rassemble à ce jour environ 70 associations représentant près de de 6.000 plaisanciers, déterminées à développer les bonnes pratiques de navigation et de pêche et le respect de l’environnement marin dans un esprit de convivialité sur la façade atlantique.

Ce bassin de navigation représente un bien commun à défendre et à faire respecter en matière de qualité d’usages, d’environnement, et à mieux faire connaître avec ses spécificités, ses attraits.

La FNPAM comprend, dans ses instances dirigeantes, des personnalités œuvrant depuis de nombreuses années dans la plaisance et impliquées dans la gestion de la façade Atlantique, ses plans d’eau, ses Parcs Naturels Marins, ses ports de plaisance et ses mouillages organisés, à savoir :

* Locmiquélic, La Trinité sur Mer, Arzal, Lamor-Baden, Folleux, Redon, Le Palais-Belle Ile, Le Crouesty ;
* Les Sables d’Olonne, L’Aiguillon-sur-Mer, La Faute-sur-Mer ;
* Ars en Ré, Les Portes en Ré , St Martin en Ré, La Couarde, Loix en Ré, La Flotte en Ré, Rivedoux, La Rochelle, St Denis d’Oléron, Le Douhet, La Cotinière, Boyardville, Le Château d’Oléron, Port des Barques, St Nazaire sur Charente, Rochefort, Marennes, Les Mathes-Palmyre, Royan, Meschers sur Gironde, Mortagne sur Gironde ;
* Le Verdon, Port Médoc, Andernos, Cap Ferret, Le Teich, Lanton, Audenge, Biganos, Gujan-Mestras, Arcachon, La Teste, Cazaux ;
* Cap Breton, Anglet, Hendaye.
* Bandol

Elle est membre depuis début 2018 de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance, une organisation qui unit les associations et fédérations de professionnels du nautisme et celles des plaisanciers navigateurs et pêcheurs pour mieux faire entendre leur voix au niveau local, régional, national et européen dans les débats animant la communauté maritime.

Elle vient d’intégrer le Conseil Maritime de Façade du Sud-Atlantique, qui est un organisme de concertation et de recommandations sur tous les enjeux relatifs au littoral de la région Nouvelle Aquitaine, entre l’embouchure de la Sèvre niortaise et la frontière espagnole.